

**Direction : Direction Générale des Service Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2005032**

ED/LTD

**OBJET :Marché à bons de commande pour les illuminations des fêtes de fin d'année 2005/2006 à 2007/2008**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles 33, 57 et suivants du Code des marchés publics,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la Commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité,

**DELIBERE :**

Article 1 : Approuve le marché relatif aux prestations citées en objet en vue de la passation d'un marché de type à bons de commande comportant les seuils annuels suivants :

- Seuil minimum : 38 000 €
- Seuil maximum : 150 000 €

Ce marché prévu pour l'année 2006 sera reconductible deux années successives sans que sa durée totale ne puisse excéder trois ans.

Le dépenses seront imputées sur le 61523 – 814 du budget communal des exercices correspondants.

Article 2 : autorise conformément à la décision de la commission d'appel d'offres, Monsieur le Maire a signer le marché avec la société BLACHERE

Pour le Maire

L'adjoint délégué